

Lettre de Paul Léautaud à Jean Paulhan, 1950-03-21

Auteur : Léautaud, Paul (1872-1956)

Transcription

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Citer cette page

Lettre de Paul Léautaud à Jean Paulhan, 1950-03-21, 1950-03-21.
Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX
OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle).
Consulté le 01/09/2024 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/Paulhan/items/show/14398>

Information sur la lettre

Date 1950-03-21
Destinataire Paulhan, Jean (1884-1968)
Langue Français

Informations sur l'édition numérique

Mentions légales

- Fiche : Société des Lecteurs de Jean Paulhan ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)
- Lettre : Ayants-droit de Jean Paulhan

Éditeur Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle)
Notice créée par [Équipe HyperPaulhan](#) Notice créée le 09/04/2021 Dernière modification le 28/11/2023

Il est probable que vous n'avez pas eu le temps,
à propos de ce que vous m'avez écrit, (longtemps j'ai
les pressurer les uns de votre lettre, les autres que
j'ai lus), que "j'ai tenu mon journal à Paris
et à Genève. Qui avez-vous pris cela. J'aurais que
que ce soit n'a rien de mon journal dans sa
partie inédite. Quand j'ai un peu de temps, j'en
vais à travers quelques fragments pour les
rapporter à mon document de publication comme par
exemple le Villeneuve, ou la Table Ronde, qui
attendent depuis plus d'un an. Absolument rien
de plus. Et puis, il y a longtemps que je le fais, on
en a bien beaucoup sur le compte de ces années de
papiers. Mais même, après si longtemps, je ne
sais plus faire ce qu'ils contiennent - je sais bien,
même, que c'est ce qui me rend si indolent à
m'occuper. Une bonne partie à l'autre au
général, probablement. Des fois, ça me
vous; je ne suis certainement pas assés sûr
ou d'être de confiance. Je suis plus sûr que
cela, une solide suite de beaucoup d'intérêt.

Cordialement à vous

J. Liavaux

avec un tel disant et, une telle justification, une
telle indolence de la disposition des livres,
sans compter ces autres et sans d'orthographe,
qu'après avoir essayé de le remettre en état pour
le copier bien, j'y ai renoncé; j'ai tout le tout
dans un coin. Jusque au jour que j'avais le courage
de faire moi-même une nouvelle copie à la plume.
Tout cela, sans, et surtout que mes mêmes copies
qui est contraire avec mes autres, j'ai toujours
dactylographes et qui servent à recueillir mes
de la même manière, sans mes de même, ou
mieux.

La pièce suivante est intitulée: in. M. D. C. C. C.
Dominique Arny, ayant vu les manuscrits les plus
depuis à la recherche de ce manuscrit de fragments
de journal, a été même de ceux qui ont écrit de ce
que les fragments ont été publiés dans les journaux,
ou dans un journal, par le Cabier de la
Pléiade, Jean Durand pour un ouvrage le concernant
sur le théâtre français. Je me souviens que elle a
souvent la une indécision, et que elle a écrit une
réfutation au lieu de ce que personne, que elle et moi
n'avait à connaître le contenu de ces fragments.
Je n'étais pas sûr de le lui dire à notre prochaine
rencontre. C'est ce que j'ai fait jeudi dernier.
Elle m'a fait cette réponse: Mais puisque les
livres doivent être publiés... C'est bien là une
réponse de femme. Justement, puisque ces
livres devaient être publiés, elle n'avait pas à
me dire que quoi que ce soit.

Il se peut que on un homme méchant, il se
peut que on un homme méchant. Il se
peut que on un homme méchant. Il se peut
tout ce que vous voudrez. C'est ce que j'ai dit, tout
je puis bien vous assurer que il n'a jamais été
même dans ma vie, qui m'a fait mention à
deux ou trois fois au Cabier de la Pléiade.

le mardi 21 Mars 1950

Monsieur le Docteur

Je suis au regret, l'état de ma vie, qui me laisse très peu de temps dans mon travail, ne me permet pas de lire une aussi longue lettre. C'est déjà beaucoup pour moi de vous écrire celle-ci.

Je trouverai un réponse au mot d'oyanté qui est soutenu dans son Dictionnaire, est un fait curieux et qui me surprend de votre part, étant donné tout d'ancien d'ouvrages et très anciennes éditions.

Je vous rappelle d'abord que ce n'est pas moi qui vous ai demandé de collaborer avec l'édition de la Pléiade. Je n'ai jamais fait dans ma vie une seule demande de cette sorte. C'est vous qui avez eu la gentillesse de m'inviter à vous donner quelques pages de ce si cher journal. J'étais sous le charme de mon texte. Je n'avais pas même eu le procédé sordide, tout naturel de ma part à votre égard, de vous préciser qu'il y avait dans ces pages un mot ou une page amovible pour le Conte que j'avais découvert (à ce moment). Vous devez vous rappeler que vous m'avez écrit à ce sujet et à ma réponse que cela n'avait aucune importance.

Voilà pour le premier point.

Voici pour le second :

Monsieur Dominique Ruy a bien voulu, à ce moment, venir à Fougères, accompagné d'une jeune dactylographe pour "taper" les textes en question. Tapage en fait de belle façon.